

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

---

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ  
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Tombé

## AMENDEMENT

N° AC113

présenté par  
Mme Descamps, Mme Froger et M. Lenormand

-----  
**ARTICLE 5**

À la première phrase de l'alinéa 29, après le mot :

« santé »,

insérer les mots :

« , notamment aux bienfaits du sport et d'une bonne alimentation, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent alinéa précise que les messages génériques pour des biens ou des services devront être relatifs à la santé et au développement des enfants pour être diffusés dans les programmes destinés prioritairement aux enfants de moins de 12 ans. Le présent amendement vise à y inclure le sport et l'alimentation qui participent activement à se maintenir en bonne santé.